

UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL INDIGNE CONTRE LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ À CALAIS

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 14 SEPTEMBRE 2020

Le ministre de l'Intérieur, pour la deuxième fois en visite à Calais depuis sa nomination, vient d'autoriser le préfet à prendre un arrêté restreignant les distributions alimentaires au centre de Calais à une seule association agréée par l'Etat, en dépit des besoins importants insatisfaits.

Il cède ainsi aux pressions de la maire, Nathalie Bouchart, dans son travail de sape des actions humanitaires des associations et qui vise à réduire les droits fondamentaux des exilés qui cherchent désespérément à rejoindre le plus souvent famille et proches outre-manche.

Aujourd'hui, alors que la situation reste dramatique, ces associations de terrain sont accusées de « *créer des nuisances* », d'organiser « *des distributions de repas de façon totalement anarchique* » « *caractérisées par le non-respect des mesures de distanciation sociale dans le cadre de la lutte contre la Covid-19* ».

Déjà, en mars 2017 et décembre 2019, deux précédents arrêtés de la même logique inhumaine, signés de la maire de Calais avaient été annulés par le tribunal administratif. En juillet dernier, après la première visite du ministre, plusieurs associations présentes sur place avaient dénoncé que, dans le Calaisie, des centaines de personnes n'avaient de nouveau « *plus d'accès à l'eau potable, aux douches, à l'alimentation* » en dépit de l'association agréée déjà en fonction.

Avec cette nouvelle atteinte aux droits des exilés de Calais, l'Etat entend sanctionner la solidarité envers celles et ceux qui fuient la guerre, les persécutions et la misère économique alors qu'aucune réponse pérenne d'accueil et d'accompagnement n'est offerte.

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) apporte son plein soutien à toutes celles et tous ceux qui œuvrent aux côtés des migrants et des exilés et engagera un recours pour que soient maintenues les actions de solidarité nécessaires au respect des droits essentiels et à la dignité de tout être humain présent à Calais.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

